

## **POUR AFFICHAGE**

Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)

## AVIS D'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## À toutes les enseignantes et à tous les enseignants membres du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ)

Mesdames, Messieurs,

Veuillez prendre note qu'il y aura élection aux sièges suivants au conseil d'administration.

## SIÈGES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN ÉLECTION

(DURÉE DU MANDAT: TROIS ANS)

Selon les statuts et règlements du SEGP (CSQ), il y a 2 sièges au conseil d'administration qui sont en élection en 2023 :

- La présidence
- La trésorerie

Toutes les enseignantes et tous les enseignants **membres** du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) peuvent poser leur candidature à un des sièges au conseil d'administration nommés cidessus.

Vous trouverez, ci-joint, l'extrait des statuts et règlements du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (CSQ) – *Chapitre 14 – Procédure électorale*. Ce document contient les principales informations pertinentes aux élections.

Le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Internet du SEGP (CSQ). <u>www.segp.ca</u> ou en écrivant à l'adresse de courriel suivante : <u>lucie.tardif@segp.ca</u>.

Conformément aux statuts et règlements du SEGP (CSQ), prenez note que les formulaires de mise en candidature doivent parvenir au SEGP (CSQ) :

Avant le 10 mai 2023, 16 h 30

Pour le comité d'élection,

Nancy Dubé Présidente